

Procès-Verbal du Conseil d'école du Jeudi 20 JUIN 2019

Ecole F. Convert de Saint Just

Présents :

Les enseignantes : Mme Chabal directrice, Mme Nury enseignante, Mme Blatrix enseignante
DDEN : Mme Verne

Les élus municipaux : Mme Marie adjointe aux affaires scolaires, M. Rignanèse

Les représentants de parents titulaires : Mme Millet, Mme Jaillette, M. Heuze

Les représentants de parents suppléant : Mme Goutenoir, Mme Fittipaldi

Invitée : Mme Cazal

Excusés: Mme Vallier Dubois (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Pichet Maire de Saint-Just

Heure de début : 18h

Secrétaire de séance : Mme Blatrix Stéphanie.

Présentation de l'enseignante nouvellement nommée sur l'école dans le cadre de la création de l'ouverture de classe : Mme Cazal.

1. Organisation et fonctionnement de l'école/Perspectives pour 2019-2020

État des effectifs au jour du Conseil d'école

Cycle I	
PS	20
MS	8
GS	6
Cycle II	
CP	11
CE1	13
CE2	14
Cycle III	
CM1	7
CM2	13

92 élèves inscrits à ce jour, soit une moyenne de 23 élèves par classe pour 4 classes contre 31 élèves par classe si nous étions restés à 3 classes.

Nous attendons encore des variations d'effectifs. Les répartitions tiendront compte du nombre d'élèves dans chaque cohorte tout en restant au plus près des besoins de chaque élève. Les répartitions seront affichées à l'école le vendredi précédent la rentrée scolaire. Elles ne seront pas communiquées avant car elles sont susceptibles de changer jusqu'au Conseil des maîtres de pré-rentrée.

L'équipe pédagogique sera composée de 5 enseignants, 3 enseignants à temps plein (Mme Nury, Blatrix et Cazal), 1 enseignant à temps partiel (Mme Chabal), et 1 enseignant qui complétera le temps partiel (non connu à ce jour). De plus, avec l'ouverture de classe, Mme Chabal obtient 1 journée de décharge par semaine pour la direction d'école. L'équipe se complète de 2 ATSEM, une à temps complet et une deuxième dont on attend la répartition du temps de travail sur le temps scolaire et sur le temps péri-scolaire.

Les 4 classes sont équipées de TBI et des commandes de mobilier sont prévues pour pouvoir accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Après discussion avec la mairie, il apparaît que l'utilisation de la salle de motricité est une priorité pour les besoins des élèves et que cet enseignement ne peut se faire dans le hall de l'école. Il est donc décidé que la salle de motricité ne deviendra pas une salle de garderie. Un espace dédié pourra être mis en place dans le hall pour le péri-scolaire et les classes des enseignants pourront être utilisées si nécessaire.

Rythmes scolaires et obligation de scolarité dès 3 ans : il convient de commencer à réfléchir à l'accueil des maternelles dans le cadre de la nouvelle loi. Les nouvelles directives insistent sur le fait que le temps de scolarité est un temps d'apprentissage. Ainsi le temps de sommeil diurne (la sieste) ne doit pas prendre le pas sur le sommeil nocturne et donc être un temps de repos accordé en fonction des besoins. A l'issue des échanges, le

conseil d'école propose d'organiser des temps d'information autour du sommeil et de l'hygiène de vie des enfants. La directrice s'engage à prendre notamment contact avec l'infirmière scolaire pour en discuter. Pour répondre aux parents et au regard de cette réflexion sur le rythme de l'enfant, l'équipe enseignante propose que la semaine de 4 jours ou 4,5 jours pourra être rediscuté l'année prochaine, ainsi que les horaires de l'école. En réponse aux parents qui s'interrogeaient sur le refus de la mairie de valider le vote du Conseil d'école, la mairie nous signale que « le vote des parents n'était pas décisif » et que « dans un souci de continuité ils ne souhaitent pas valider de changement tous les 3 ans ». La mairie mentionne son désir de « stabilité pour ses employés communaux » et regrette de ne « pas avoir de réponse possible pour le mercredi matin. » Enfin, ils rappellent que la norme est 4,5 jours et que le passage à 4 jours est un amendement à la loi.

La rentrée : le 2 septembre 2019

Une rentrée échelonnée va être organisée pour les PS qui sont nombreux. Les parents concernés seront prévenus par la directrice dans l'été.

La collation du matin : Au regard des recommandations de l'ANSES et de l'application réglementaire des recommandations ministérielles de 2004, la collation matinale sera supprimée dès la rentrée. Les enfants qui sont au périscolaire le matin pourront prendre leur collation au plus tard vers 8h30 avant leur entrée en classe à 8h50.

Les chaussons : les chaussons seront remplacés par des « basanes » à la rentrée. Un mot explicatif à ce sujet accompagnera la liste de fourniture scolaire.

Plaquette/livret de l'école : La plaquette est en cours d'élaboration et sera distribuée aux parents dès la rentrée. Elle comportera les éléments essentiels au fonctionnement de l'école.

Parking : les parents signalent le manque de places de stationnement certains jours qui risque d'empirer avec la montée des effectifs. La proposition que les personnels de l'école (commune/enseignants) se garent dans la petite cour intérieure côté cantine va être étudiée. Une mutualisation avec le parking de la crèche peut aussi être envisagée.

2. Travaux-achat-aménagements

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie la mairie pour ses dotations en TBI. Ces équipements sont vraiment un apport primordial et facilitateur au service des apprentissages des élèves.

Cet été la mairie va également repeindre les classes suite aux travaux entrepris pour poser les TBI (salle 4 entièrement et salle 2 et 3 ; 2 murs/4) et effectuer des travaux d'insonorisation du grand hall (début des travaux prévus début juillet). Cet été, les sols vont aussi être méthanisés comme tous les ans : il s'agit d'un décapage suivi de 3 couches de vernis. La directrice propose de réduire la fréquence de méthanisation afin de limiter les émanations des produits au moment de la rentrée des classes + le fait que les sols sont alors très glissants pour les élèves + réduire cette dépense. La mairie souhaite maintenir la méthanisation tous les ans pour préserver le revêtement des sols et faciliter le nettoyage.

Pour un meilleur suivi des travaux/achats/réparations, la directrice propose de reprendre tous les éléments abordés depuis le début de l'année dans un tableau de suivi.

Date de la première demande	Nature	Détails	État des lieux à ce jour
18/10/18	Aménagement	Installer un portillon côté cabane à vélos afin de limiter l'accès des élèves (angle mort pour la surveillance de cour)	La mairie en prend note. Réfléchir si nous voulons qu'il ferme à clé (?)
18/10/18	Aménagement	Retirer le sable et le vieux pneu de la cour de récréation car cela attire particulièrement les chats.	La mairie en prend note.
18/10/18	Achat/réparations	Rénovation de la cabane en bois et/ou remplacement des grands jeux de cour (type « araignée » avec sol adhoc)	La mairie mentionne le coût et les problèmes de norme de ce matériel.

18/10/18	Aménagement /réparations	Lancer une réflexion sur le problème des chats qui viennent faire leurs besoins dans la cour de récréation (4 accidents très salissants pour les élèves nous ont contraints à fermer cet espace herbeux!)	Les parents précisent que les chats sont aussi très attirés pour faire leurs besoins dans l'abri à vélo côté parking.
18/10/18 20/05/19	Réparations	Installation de 4 serrures (2 portes de communication de la salle 3 +1 porte salle 4 + salle de motricité avec un passe unique)	Le changement de barillet est en commande. Ce ne sera pas la clé du passe, mais une clé unique pour les 4 serrures.
18/10/18 20/05/19	Achat	Un store pour la porte de la classe 3 qui est vitrée (sécurité PPMS)	Il sera posé cet été après les travaux de peinture
18/10/18 20/05/19	Achat	Corne de brume à minima ou tout autre système d'alerte audible (sécurité PPMS)	La mairie a lancé un devis pour un interrupteur type sirène. A suivre...
18/10/18 20/05/19	Test sécurité	Ouverture d'urgence de la porte d'entrée : la clé a été retrouvée mais le système doit être tester.	A faire cet été avec un personnel de la mairie.
18/10/18 20/05/19	Test sécurité	Fermeture d'urgence de la porte d'entrée en cas de problème, intrusion, danger.	La mairie confirme qu'il n'y a pas de possibilité pour fermer en urgence cette porte.
18/10/18 20/05/19	Réparation	Porte d'entrée qui se bloque	La société est averti, un spécialiste de ce genre de mécanisme doit venir.
18/10/18 20/05/19	Aménagement	Risque de divulgation du code de la porte d'entrée	Le changement de code va être mis en place régulièrement.
20/05/19	Réparations ou achats	3 armoires ne ferment pas.	Réparation programmée
20/05/19	Réparation	Volet roulant électrique de la grotte	A été réparé
20/05/19	Réparation ou changement	Vétusté des portes côté cour de récréation et salle de motricité. L'équipe enseignante précise qu'elle ne veut pas de porte électrique.	Ce changement pourra être abordé sur 2020 ou 2021 seulement.
20/05/19	Achats pour la rentrée	Mobilier nécessaire à l'ouverture de la classe 4 et au réaménagement des classes : 10 chaises réglables, 16 chaises maternelle, 2 tables maternelle, 3 bancs maternelle, 3 tapis, 1 bureau avec bloc porte et bloc tiroirs, 1 meuble à cases, 1 séchoir, 1 cisaille papier, 1 perceuse.	Achats en cours de commande. La mairie achète aussi un lave-linge et un sèche-linge.
20/06/19	Achat	Changement des urinoirs garçons : vétustes +++, sur les pieds, pas de pentes d'écoulement, odeur importante, chasse d'eau qui gicle sur les enfants.	La mairie a pris note de la demande.
20/06/19	Achat	Grand panneau vitré d'information pour les parents d'élève à l'extérieur de l'école. (capacité d'au moins 6 x A4)	Il sera installé pour la rentrée des classes.

3. Projets

- Petites scènes vertes : sorties au théâtre reconduites pour toutes les classes l'année prochaine, financé par le SOU.
- Sortie d'école au Parc des oiseaux : une belle journée réussie, merci au SOU pour le financement.
- Sélection les incorruptibles : permet de mener en classe et dans l'école un projet de lecture et d'EMC, sera reconduit l'année prochaine. Financement par la Coop.

Nous remercions le SOU pour son implication. Le conseil d'école prend connaissance du bilan financier. Quelques questions adressées au SOU : qu'en est-il de l'opération sapin dont la ligne est vide ? Serait-il possible de voir apparaître les dépenses engagées pour chaque manifestations ? L'assemblée générale du SOU aura lieu le 13 septembre 2019. Nous espérons y voir beaucoup de parents.

Pour 2019/2020 :

- Classe rousse : un projet de classe de découverte à l'automne pour 2 à 3 classes de l'école. Le budget prévisionnel est de 230 euros par élève. Le financement serait multiple et ferait intervenir tous les acteurs de l'école (mairie, Sou des écoles, participation des parents, et les élèves à travers des actions menées dans le cadre de la coopérative scolaire). La mairie propose qu'une demande de subvention leur soit adressée.
- EPS : les CE1 et les CM1 auront des séances de piscine l'année prochaine. Les planning sont en cours d'élaboration à ce jour. Un projet rugby est en cours de réflexion avec un intervenant de l'USB. Le gymnase de Montagnat sera utilisé pendant la « mauvaise » saison le vendredi après-midi.
- Bibliothèque : le projet de rénovation de bibliothèque est encore à l'ébauche (besoins/objectifs/logiciel/tri...). Il doit s'inscrire dans le projet d'école. Il conviendra de faire appel aux volontaires l'année prochaine pour avancer sur la question. Les parents du conseil d'école proposent de solliciter les parents bénévoles.
- Échanges :
 - interclasse : les 100 jours d'école. Les vendredi/lecture
 - crèche : les vendredi/lecture en juin et la visite des futurs PS
 - Liaison GS/CP : une matinée d'échanges et de préparation de la rentrée en CP (étiquettes porte-manteaux et mini-livres)
 - Villa Joie/CE2-CM1-CM2 : après-midi théâtre au Villa Joie accompagné d'un goûter pris avec les résidents

4. Questions diverses :

- Les questions sur les rythmes scolaires ont été abordées ci-dessus.
- Est-ce qu'il est prévu de goudronner les trottoirs pour les rendre mieux praticables aux trottinettes et vélos ? : La mairie précise que le trottoir est déjà goudronné. Les parents proposent un marquage au sol pour délimiter une piste cyclable jusqu'à l'école. La mairie va se renseigner sur la faisabilité.
- Les champs autour de l'école subissent-ils des épandages et si oui la mairie et l'école sont-elles prévenues et les enfants confinés ? La mairie n'est pas prévenue et précise que ce sont des terrain privés. Les agriculteurs interrogés ne font pas d'épandages toxiques (le fumier n'est pas toxique pour la santé des enfants malgré son odeur) et ces travaux sont faits le WE ou les jours de fermeture de l'école.
- Fête de fin d'année/spectacle/Kermesse? : L'équipe enseignante a renoncé à organiser quelque chose cette année. D'une part, l'équipe a été à flux tendu toute l'année, d'autre part il a été impossible de trouver une date disponible pour utiliser la salle des fêtes en juin. L'équipe enseignante souligne l'importance de l'implication de tous pour réussir ce type de manifestation (enseignants mais aussi mairie et parents). Nous espérons pouvoir organiser quelque chose l'année prochaine.
- Néanmoins, l'équipe enseignante invite tous les parents d'élèves à venir partager un moment convivial le mercredi 3 juillet à partir de 12h. Un mot sera mis dans les cahiers.
- Les parents d'élèves proposent d'organiser un autre temps convivial dès le début d'année pour rencontrer les nouvelles familles qui arrivent sur l'école. Il est convenu d'organiser ça en même temps que l'AG du SOU le 13 septembre.
- Pour la question sur la loi Blanquer : la directrice invite les parents à se renseigner en lisant la presse. Concernant le port du voile des accompagnantes, cette mesure n'a pas été retenue en commission paritaire, le port du voile reste donc autorisé pour les mères qui accompagnent les sorties scolaires.
- Une dernière question en dehors de l'ODJ est amenée par les parents : la tonte de l'herbe pourrait-elle être plus fréquente pour éviter les allergies ? La mairie s'engage à en parler avec les employés communaux.